

**12<sup>ème</sup> Séminaire ACN, Juin 2008, Session 5 ( vendredi 6 juin matin)**  
**Session 5 : modélisation et utilisation des comptes nationaux**

Président : Jacques Mairesse (CREST)

**Construction d'un compte des ménages par sous-population : évaluation de taux d'épargne par type de ménages dans un cadre comptable**

Maryse Fesseau, Emilie Raynaud, Sylvie Le Laidier, Jacques Bournay (Insee)

La question de la réconciliation entre les évaluations macro-économiques issues du compte des ménages en comptabilité nationale et la perception par le grand public est récurrente ; elle se pose plus particulièrement aujourd'hui sur la mesure du pouvoir d'achat.

Le terme de pouvoir d'achat recouvre des acceptions différentes selon les acteurs économiques. Au sein même de l'Insee, des différences apparaissent spontanément entre les chiffres de comptabilité nationale et les informations provenant des enquêtes auprès des ménages, rendant les données micro et macro-économiques sur le revenu disponible difficilement conciliables.

Le cadre de la comptabilité nationale fournit une définition précise du revenu disponible, harmonisée sur le plan international et articulée avec les notions de consommation et d'épargne. Il n'est habituellement utilisé qu'à un niveau très global et présente la situation d'un ménage français moyen. Le cadre comptable pourrait néanmoins permettre une analyse plus fine si le compte des ménages était décomposé par sous-population grâce aux données d'enquêtes, en rapprochant les évaluations micro et macro. L'analyse du compte des ménages par catégorie est d'ailleurs prévue dans le cadre du système européen de comptabilité nationale (SEC 95).

Le papier proposé présente une évaluation, en niveau et pour 2003, d'un revenu disponible et d'une dépense de consommation finale des ménages, par catégorie socioprofessionnelle d'une part, par quantile de revenu disponible par unité de consommation d'autre part. Cette décomposition du « haut du compte des ménages » (de la production à l'épargne) se solde par le calcul de taux d'épargne, définis au sens de la comptabilité nationale, estimés par catégorie.

Des premiers résultats chiffrés seront présentés. Les difficultés méthodologiques rencontrées (pour relier les données issues de différentes enquêtes ou pour assurer une cohérence entre les données micro et le cadre comptable - différences de champs, de définitions, de concepts) seront également discutées.